

APPEL A CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil Scientifique (2020)

1- Fonctionnement et renouvellement du Conseil Scientifique (CS) de la Fondation Arthritis :

Les 12 membres du CS (4 chercheurs cliniciens et 8 chercheurs non cliniciens) de la Fondation sont nommés pour 4 ans par le Conseil d'Administration (CA) après consultation des membres du Collège électoral.

Le CS est renouvelé par moitié tous les 2 ans (2 chercheurs cliniciens et 4 chercheurs non cliniciens).

Sont considérés comme « chercheurs cliniciens » les chercheurs qui consacrent au moins 50% de leur temps à des activités cliniques auprès des patients.

Le CS se réunit une fois par an. Sauf empêchement majeur et motivé, les membres du CS doivent être présents à cette réunion annuelle de sélection des dossiers subventionnés, et assister à la « Journée Scientifique Jacques Courtin ». Dans le cas contraire et après 2 absences consécutives, le CA juge de l'opportunité d'un remplacement.

Les membres du CS peuvent demander un financement pour leur équipe. Leur dossier sera évalué par 1 membre du CS et 2 experts anonymes extérieurs au CS.

L'appel à candidatures s'adresse aux scientifiques et cliniciens (chercheurs cliniciens et chercheurs non cliniciens) de compétences internationales dans le domaine des Rhumatismes : polyarthrite rhumatoïde, arthrite juvénile idiopathique, maladie de Still, spondylarthropathies, lupus érythémateux disséminé, syndrome de Gougerot-Sjögren, maladie de Behçet, polychondrite atrophiante, sclérodermie, arthrose et toute maladie articulaire reposant sur des mécanismes comparables.

Les candidats sont libres de choisir le collège auquel ils désirent se présenter (Collège « chercheurs-cliniciens » ou Collège « chercheurs non-cliniciens »).

Les candidats doivent être prêts à s'impliquer de façon intense et professionnelle dans l'évaluation des dossiers scientifiques soumis à la Fondation Arthritis.

Les membres du Conseil Scientifique ne sont pas renouvelables pendant une mandature.

2- Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site Internet de la Fondation Arthritis (www.fondation-arthritis.org). Ils doivent être retournés au plus tard le 22 juin 2020 à minuit par e-mail à l'adresse suivante : departementscientifique@fondation-arthritis.org et en copie à : sandy.vaneegher@fondation-arthritis.org

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas ces conditions sera rejeté.

Pour tout renseignement, contacter le Département Scientifique : departementscientifique@fondation-arthritis.org

3- Calendrier :

- **Date limite de dépôt de candidature : le 22 juin 2020 à minuit**
- **Notification de la décision : début juillet 2020**
- **Journée Jacques Courtin : le 19 novembre 2020**
- **Date de la réunion du CS : le 20 novembre 2020**

Membres du Conseil Scientifique 2018-2019 :

Mandat 2018-2021 (renouvellement en 2021) :

Isabelle AUGER – INSERM UMRs 1097, Marseille
Natacha BESSIS – INSERM UMR 1125, Paris
Claudine BLIN – LP2M, CNRS UMR 7370, Nice
Carlo CHIZZOLINI – Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse
Hang Korng EA – INSERM UMR1132, Hôpital Lariboisière, Paris
David MAGNE – ICBMS UMR CNRS 5246, Lyon

Mandat 2016-2019 (membres sortants):

Patrick BLANCO – CHU de Bordeaux, Bordeaux
Benoît LE GOFF – CHU Hôtel Dieu, Nantes
Henri-Jean GARCHON – INSERM U1173, Montigny le Bretonneux
Jérôme GUICHEUX – INSERM UMR 1229-RMES, Nantes
Pascale LOUIS-PLENCE – IRMB CHU SAINT ELOI, Montpellier
Frédérique PONCHEL – SAINT JAMES HOSPITAL, UK

Hang Korng EA sera le Président du CS pour 2 ans (2020-2021) à l'issue de cette élection. Un vice-Président sera choisi parmi les nouveaux membres lors de la première réunion du CS.